

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 62 (1970)  
**Heft:** 11

## Titelseiten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Que sont, que font les fédérations affiliées à l'USS ?

### Portrait de la FCTA

Par *Erich Gygax*

#### *Champ d'organisation*

L'article premier des statuts le définit comme suit:

« Sous le nom de « Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation » (FCTA) existe, avec siège à Zurich, une association à caractère idéal (fédération syndicale), dans le sens des art. 60 et suivants du Code civil. La Fédération est affiliée à l'Union syndicale suisse, et pour chaque partie respective de ses membres, aux Secrétariats professionnels internationaux. »

La FCTA organise des travailleurs des secteurs les plus divers de l'économie, de la production et des services: industrie de l'alimentation, des boissons et du tabac, commerce de gros et de détail, transports routiers et fluviaux de personnes et de biens, personnel des hôtels, cafés et restaurants, des cinémas et théâtres, etc. L'éventail des professions est si largement ouvert que l'on a dit parfois que la FCTA est une Union syndicale en réduction. De surcroît, dans le cadre de l'Union syndicale et en étroite collaboration avec les autres fédérations, elle concourt à la défense des intérêts de l'ensemble des travailleurs.

La FCTA groupe des hommes et des femmes, sans considération de nationalité, de confession ou de parti.

Elle est membre de l'Union syndicale, de la Fédération internationale des travailleurs des transports, de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation et des secteurs connexes, de la Fédération internationale des employés et des techniciens et de la Fédération internationale des travailleurs des plantations et de l'agriculture.

#### *Degré d'organisation*

Les industries de l'alimentation, des boissons et du tabac et le commerce de détail occupant une proportion élevée de femmes, celles-ci constituent un peu plus du quart des effectifs de la fédération.